PRO FAMILIA VAUD
Depuis 1923

Politique familiale dans notre canton

THÈMES PRIORITAIRES 2024-2028

SOMMAIRE

1. Mission — 3

2. Thèmes prioritaires — 4

I. Sensibilisation des communes à la politique familiale — 5-6

II. Informations destinées aux familles et aux milieux intéressés — 7

III. Conciliation vie familiale / vie professionnelle — 8-9

3. Objectifs et moyens — 10-11

1. MISSION

Avec pour mission de *soutenir et promouvoir une politique familiale cohérente, plurielle et équitable dans le canton de Vaud*, Pro Familia Vaud va poursuivre son engagement sur les trois thèmes prioritaires de la période précédente durant la période 2024 – 2028.

Ces axes sont encore à approfondir et à développer tout comme l'ensemble de la politique familiale pour répondre au mieux à l'évolution constante des besoins des familles.

© Lisa Voisard pour Plates-Bandes communication

2. THÈMES PRIORITAIRES

I. Sensibilisation des communes à la politique familiale

II. Informations destinées aux familles et aux milieux intéressés

III. Conciliation vie familiale / vie professionnelle

I. SENSIBILISATION DES COMMUNES À LA POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants naissent, grandissent, se construisent, vivent avec leurs familles dans les communes. Si les parents ont un rôle primordial à jouer dans les soins et l'éducation de leurs enfants, ils ne sont pas les seuls. L'entourage plus large, les structures d'accueil, l'école, les sociétés locales et les communes sont également des acteurs indispensables.

Les communes, en tant que lieux de vie pour les familles, jouent aussi un rôle essentiel dans la mise à disposition d'offres répondant aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Tout en tenant compte des particularités communales (taille, ressources, topographie, etc.), il est nécessaire de favoriser des bonnes conditions de vie pour les familles.

© Lisa Voisard pour Plates-Bandes communication

I. SENSIBILISATION DES COMMUNES À LA POLITIQUE FAMILIALE

Quelques sous-thèmes :

- Familles en tant que ressources et actrices de notre société.
- Mille et une manières de « faire famille ».
- Accès simplifié aux informations et aux prestations proposées.
- Aménagement du territoire et du mobilier urbain.
- Création d'espaces de rencontres.
- Accès et utilisation de l'espace public.
- Mobilité facilitée.

II. INFORMATIONS DESTINÉES AUX FAMILLES ET AUX MILIEUX INTÉRESSÉS

Dans notre canton, il existe de nombreuses prestations en faveur des familles, proposées par des organisations parapubliques ou par des services cantonaux ou communaux. Il est important que les familles puissent accéder facilement aux informations sur ces prestations ainsi que connaître les droits qui les concernent.

La politique familiale étant en constante évolution, il est également utile tant aux familles qu'aux milieux intéressés d'accéder aux informations sur des thèmes d'actualité en la matière.

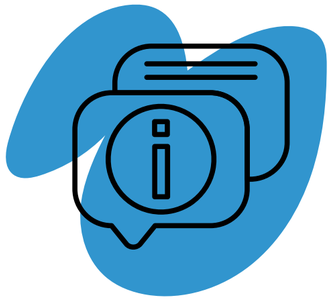

III. CONCILIATION VIE FAMILIALE / VIE PROFESSIONNELLE

Dans une grande majorité de familles vaudoises, les deux parents exercent une activité lucrative. Il est donc primordial que les solutions d'accueil de jour des enfants se développent de manière à permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Ce thème de conciliation comprend aussi les conditions particulières des proches aidants qui s'occupent régulièrement d'un parent ou d'un enfant malade ou en situation de handicap, tout en devant jongler avec un emploi.

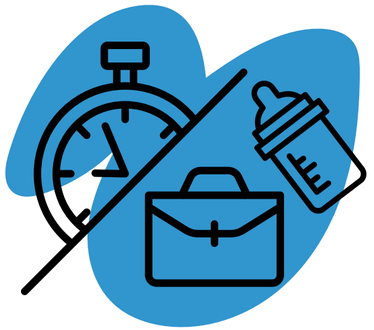

III. CONCILIATION VIE FAMILIALE / VIE PROFESSIONNELLE

Quelques sous-thèmes :

- Congé parental : soutenir l'introduction d'un congé parental égalitaire en complément aux congés existants (maternité de 14 semaines et paternité de 2 semaines), accessible aux différents modèles familiaux et assurant un revenu suffisant aux familles pendant la durée du congé.
- Accueil extrafamilial : développer les offres d'accueil de qualité, favoriser l'inclusion, la flexibilisation et les solutions durant les vacances scolaires et en cas d'imprévus.
- Proches aidants : valorisation des tâches réalisées par les proches aidants (reconnaissance du statut et financière), soutenir une flexibilisation de l'emploi.

3. OBJECTIFS ET MOYENS

Formuler des propositions et recommandations en lien avec les thèmes prioritaires.

=> Documentation sur ces thèmes à créer et à rassembler.

=> Création d'une base d'images/illustrations pour les publications.

Anticiper des sujets en matière de politique familiale.

=> Travail de veille sur les enjeux de politique familiale.

=> Documentation sur ces sujets à créer et à rassembler.

Prendre position sur des sujets d'actualité - consultations, votations et questions de société.

=> La publication de prises de position et de réponses aux consultations.

=> Des rencontres associatives ou des conférences ouvertes à un plus large public.

3. OBJECTIFS ET MOYENS

Entretenir le lien avec les associations et organismes du réseau.

=> Le partage d'informations sur les prestations et les questions familiales.

=> Des collaborations et partenariats sur des projets.

=> Des consultations avec les associations sur des prises de position respectives ou communes.

Soigner la visibilité de PFV.

=> La communication : rappeler l'identité de PFV sur toute communication et rappeler la définition de la famille et de la politique familiale.

=> La présence de PFV sur les sujets de politique familiale.

=> La formation d'opinions.

=> Les collaborations et partenariats.

PRO FAMILIA VAUD

Depuis 1923

WWW.PROFAMILIAVAUD.CH

Lausanne - août 2025